

Bernard HUGO
Maire honoraire de Trappes
Ancien Sénateur et Conseiller général
« Le Clos Village » 47 rue Jean Jaurès 78190 TRAPPES
01 30 62 64 79 – 06 62 55 64 79 – hugo.bernard@wanadoo.fr

Ce14 mai 2006

Monsieur le Président Gilbert CARRERE
Commission particulière du débat public A12/RN10

Je vous remercie sincèrement de m'avoir reçu longuement avec Mme LIECHTI le 2 mai dernier et de nous avoir permis de faire **l'historique de la RN 10** dont le tracé actuel a été décidé avant la guerre et réalisée après celle-ci malgré **l'opposition unanime du conseil municipal**.

J'ai assisté à plusieurs débats et écouté respectueusement les arguments et les invectives des uns et des autres pas toujours dans la sérénité que vous avez souhaitée et tenté de préserver. J'ai entendu les arguments de ceux qui demandent **l'aménagement de la RN10** en se réclamant de **l'écologie** pour protéger la nature sans doute mais également leur petit bien être sans se soucier de celui des riverains de la RN 10 , notamment des Trappistes. Nous sommes tous écologistes où que nous habitons sans pourtant être adhérent d'une formation politique spécifique. Je suis scandalisé tout particulièrement par l'intervention de Mme Faucheux présidente de l'Université qui propose cyniquement le dédommagement des riverains pour préserver la nature, celle-ci ayant priorité pour elle semble- t'il sur les humains. !!!

Depuis 1953 date de mon arrivée à Trappes coïncidant avec la mise en service de la « déviation » (sic) , j'ai vécu les drames nombreux engendrés par celle-ci .

J'ai d'abord habité en 1953 au bord , à l'Ecole Jean Jaurès, où **j'ai enseigné** pendant 15 ans constatant les désordres vécus par des générations d'écoliers victimes du bruit et des pollutions influant sur leur comportement et leur scolarité . Puis demeurant en 1955 dans un logement de fonction dans la Mairie située alors au carrefour de l'avenue Carnot et de la RN10 où avec le Secrétaire général et l'un de mes collègues nous avons vécu de nombreux accidents et dégagé blessés et morts. Elu adjoint en 1959 puis **Maire de 1966 à 1996** , exerçant également d'autres mandats électifs et assumant des responsabilités importantes dans les institutions de la ville nouvelle de St-Quentin –en –Yvelines, j'ai toujours œuvré avec passion pour obtenir des **aménagements sécuritaires** (Feux tricolores , passage piétons souterrain , barrières , poste de police, puis un pont à deux voies (l'une dans un sens l'autre dans l'autre) seul passage actuellement encore entre des zones d'activités d'intérêt régional et la partie ouest de St-Quentin , dont notre ville , particulièrement surchargé aux heures de

pointe. Nous avons obtenu enfin en 1965 après de multiples interventions et actions la prise en compte dans le **schéma directeur et d'urbanisme de la région Ile de France du prolongement de l'A12** en limite de la Zone d'activités de Trappes-Elancourt sur une emprise réservée (circuit Belletoise installé à titre transitoire) .Depuis la situation tragique de Trappes perdure et se détériore .Puis-je ajouter une note personnelle : de 1985 à juin 2005 , j'ai habité à 150 m de la dite RN10 sans jamais pouvoir ouvrir mes fenêtres et en nettoyant très fréquemment les carreaux souillés par la pollution (Voir à ce effet l'état des drapeaux sur l'Hôtel de ville actuel !)

Vous ne serez donc pas surpris que je vous confirme ma totale opposition à l'aménagement de la RN10 d'une façon ou d'une autre qui consacrerait définitivement la coupure tragique de la ville , le mal vivre et la santé des riverains de Trappes aux Essarts , la disparition à terme de nombreuses activités industrielles situées sur son parcours. Je suis résolument pour le prolongement de l'A12 hors de toutes les villes en couvrant cependant le passage au long de Montigny (Il faut quand même remarquer que les autorités concernées connaissant pourtant le projet de cette autoroute y ont laissé construire des logements où se sont installées des familles qui ne l'ignoraient pas non plus !!!) Il ne faut pas encore avec les autres tracés handicaper plus les populations d'autres communes alors que celui par le Vallon du Pommeret offre tous les avantages (rapidité d'exécution , coût des investissements et du fonctionnement , passage dans une zone peu construite où il sera facile de protéger les habitants par des passages couverts)

Trois questions puisque vous les sollicitez :

- 1) Peut on nous communiquer le **prix de revient des aménagements sécuritaires** réalisés successivement sur la RN 10 dans la traversée de Trappes ?
- 2) Peut-on nous communiquer pour chaque commune traversée le **bilan détaillé des accidents sur la RN10** (ou induits par la proximité de celle-ci) avec le nombre de morts et blessés et les conséquences financières des mises en sécurité successives ?
- 3) Puis que certains pensent que l'aménagement de la RN 10 par un tunnel de Trappes aux Essarts serait réalisable y compris financièrement dans une zone fortement urbanisée ne serait- il pas possible pour une dépense sans doute moins importante de réaliser **un tel ouvrage sur le tracé C dans une zone naturelle qui serait ainsi encore mieux protégée ?**

Je vous prie de bien vouloir agréer , Monsieur le président l'assurance de ma considération respectueuse,